



La parution des travaux nationaux sur l'Éthique des MJPM est une opportunité à saisir pour inscrire la profession dans une démarche éthique commune puisque ce support fait aujourd'hui consensus au sein de tous les acteurs de la PJM. L'Éthique doit être ancrée dans nos pratiques professionnelles pour permettre une appropriation et une mise en œuvre de la démarche. C'est pourquoi nous avons privilégié la formation sous la forme de regards croisés entre l'éthicien, le juriste, la pratique mais aussi en imaginant une interaction importante avec l'auditoire. Le MJPM n'a de cesse d'être tiraillé entre les attentes sociétales, les projections des uns et des autres. Il n'a de cesse de se heurter à des conflits internes, des choix, des situations où les valeurs et les principes entrent en opposition et rendent les décisions difficiles.

L'exploration du support est vaste. Nous avons fait le choix de vous proposer **une série de 5 journées de formation** sur 2022, basées sur les 4 activités clés :

1. informer – communiquer -dialoguer
2. évaluer – analyser -apprécier
3. assister – représenter
4. rendre compte – saisir – alerter.

Nos tarifs

En présentiel :

- Adhérent FNMJI : 180 €
- Salariés des adhérents FNMJI : 216 €
- Non adhérent FNMJI : 225 €

En distanciel :

- Adhérents et leurs salariés : 250 €
- Non adhérents : 305 €

Tarif spécial ETUDIANT (nous contacter)

Contact : formation@fnmji.fr

Les prérequis pour s'inscrire à la formation : Aucun

S'approprier les « Repères pour une réflexion éthique des MJPM »

BORDEAUX
30 septembre 2022
9h00 à 17h00

Activités clés du MJPM :
Rendre compte, saisir, alerter

Une formation au carrefour du droit, de l'éthique et des pratiques professionnelles

La finalité de la formation

A l'issue de la formation, les MJPM seront capables de mieux appréhender l'exercice du mandat judiciaire dans ses activités de rendre compte, saisir et alerter.

INSCRIPTION : [Cliquez ICI](#)

Au programme

L'analyse de situations concrètes et du droit font naître des questionnements et des tensions éthiques durant l'exercice du mandat judiciaire.

Seront questionnées plusieurs notions à la lumière du droit, de l'éthique et de la pratique professionnelle, liées à l'activité rendre compte, saisir, alerter.

La notion d'accompagnement, le positionnement vis-à-vis du juge, information, loyauté, responsabilité, probité, intégrité, conflit d'intérêts, repositionnement des autres acteurs, société inclusive, autonomie, capacités, traçabilité, pluri-professionnalité, collégialité.



Nos experts

Gilles Raoul-Cormeil, professeur à l'université de Brest, directeur du master droit civil
Aurélien Dutier, philosophe, chargé de mission à l'espace éthique Pays de la Loire

Sophie Taze et Christelle Le Gourrierec, cheffes de service à l'APASE 56, membres du GESTO
Avec la participation exceptionnelle

Anne Caron Déglise, avocate générale à la cour de cassation nous fera l'honneur de sa présence (sous réserve)

Nos méthodes pédagogiques

La formation repose sur un déroulé pédagogique progressif et participatif. Apports de connaissances et mise en pratique à partir des situations professionnelles.

Nos modalités d'évaluation

Par questionnaires numériques transmis à chaque participant.

Accessibilité handicap

La FNMJI demande à être informée sur les situations de handicap des participants afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, de prendre en compte les moyens de compensation du handicap. **Contact du référent handicap :** presidence@fnmji.fr

